

Réforme des retraites

Un aveu bien partiel

« Les femmes sont un peu pénalisées par le report de l'âge légal on n'en disconvient absolument pas »
(Franck Riester, ministre chargé des relations avec le Parlement)

C'est un aveu, mais qui relève de l'euphémisme et s'avère très incomplet. C'est peu de le dire !

➔ Oui, avec cette réforme, les femmes qui parviendraient à atteindre le nombre d'annuités requis pour une retraite complète en faisant valoir les trimestres qui leur sont dus par enfant devraient néanmoins travailler deux ans de plus.

➔ Mais, pour M. Riester, ne seraient pas pénalisées toutes les femmes qui ont dû interrompre leurs carrières ou travailler à temps partiel pour s'occuper de leurs enfants et qui ne pourront pas parvenir aux 43 annuités et à une pension complète à moins de poursuivre jusqu'à 67 ans.

➔ Pas pénalisés non plus tous ceux, femmes et hommes, qui connaîtraient la même situation parce qu'ils ont commencé à travailler plus tard pour suivre des études ? En quoi cela impliquerait-il une moindre fatigue, une moindre usure ?

➔ D'ailleurs, ceux qui ont commencé très tôt à travailler seraient eux-mêmes ciblés puisqu'ils seraient contraints à une présence au travail deux années de plus bien qu'ils bénéficient du dispositif « carrières longues ».

➔ Et, bien évidemment, tout le monde serait pénalisé par le report de l'âge légal de la retraite et l'augmentation accélérée du nombre d'annuités. Ce serait pour tous une grave dégradation des conditions de vie et, pour beaucoup, des baisses du montant des retraites, le nombre des pensions incomplètes frappées de décote ne pouvant que croître encore.

Les millions de manifestants et de grévistes de jeudi dernier n'ont pas eu besoin du timide aveu de M. Riester pour exiger le retrait total du projet de réforme et exprimer, par là-même, la position de plus de 70 % de la population, comme en témoignent tous les sondages.

- Le gouvernement persiste et cherche à ruser en parlant d'aménagements possibles de son projet et en mettant en avant les « avancées sociales » qu'il contiendrait. Il revient alors, essentiellement, sur la soi-disant augmentation à 1200 € des basses retraites. Il oublie de préciser qu'il s'agit d'un montant brut et qu'il faut déduire les cotisations sociales ce qui diminue sensiblement le montant affiché par le gouvernement (aux alentours alors de 1090 €). Comment peut-on vivre correctement avec une telle pension surtout au moment où les prix flambent ?

- Le gouvernement oublie aussi de souligner que, pour obtenir ces 1 200 €, il faudrait cumuler le nombre d'annuités nécessaire pour une pension complète, un nombre d'annuités qui serait de plus en plus difficile à atteindre.

- Celui-ci n'hésite pas, par ailleurs, à présenter la suppression des régimes spéciaux comme la réponse à une attente largement partagée. Mais qui peut croire un seul instant que la mise en cause de ces régimes, établis bien souvent antérieurement au régime général, bénéficierait en quoi que ce soit à l'ensemble des salariés ? Qui peut croire, en outre, que cette mise en cause ne serait pas le prélude à celle du Code des pensions civiles et militaires, des 75 % du taux de remplacement et de la prise en compte du traitement des 6 derniers mois ?

Qu'y aurait-il à amender ou à négocier dans ce projet de contre-réforme ? Au nom de quoi faudrait-il accepter un allongement du temps de travail et une baisse des retraites de nombre d'entre nous ?

Rappelons-le : **Non, il n'y a pas de déficit du régime des retraites.** Celui-ci est excédentaire cette année comme l'année dernière. On nous parle d'hypothétiques déficits dans l'avenir avec des estimations très fluctuantes, mais qui avoisinent souvent les 10 milliards. Cette somme est, en tout état de cause, à rapprocher d'autres sommes : 20 milliards d'exonérations de cotisations patronales qui constituent pourtant une partie du salaire différé, 80 milliards de dividendes versés aux actionnaires des grandes entreprises l'année dernière, 600 milliards d'argent public versé à ces mêmes entreprises en 3 ans, 400 milliards dans le cadre de la loi de programmation militaire.

**Ce projet de réforme des retraites n'est ni amendable, ni négociable.
Il doit être intégralement retiré.**

Cette attaque fondamentale vient s'ajouter à toutes les autres. L'offensive menée contre notre pouvoir d'achat ne fait que mettre en difficulté, chaque jour un peu plus, nombre d'entre nous.

Nous y sommes, bien sûr, confrontés à l'administration centrale et cela vient se cumuler avec une détérioration de nos conditions de travail. La généralisation des surcharges de travail alors que 20 nouvelles suppressions de postes sont programmées pour cette année est concomitante à des menaces de plus en plus persistantes sur les missions assumées par beaucoup d'agents de la centrale.

C'est particulièrement le cas à la DGRH avec, à l'évidence, des projets de déconcentration des tâches qui mettraient en péril les emplois de collègues de plusieurs bureaux. Bien d'autres services risquent d'être également impactés par de tels projets.

Notre syndicat sera reçu vendredi 27 janvier à midi par le nouveau Secrétaire général du ministère, M. Le Goff. Nous l'interrogerons sur ces projets en rappelant notre opposition résolue à tout transfert ou disparition des missions de l'administration centrale.

Pour rendre compte de cette entrevue, nous vous proposons de nous réunir

lundi 30 janvier à 13h

dans la salle syndicale du site Renault au rez-de-chaussée bas.

Une heure d'information syndicale sera déposée entre 14 et 15h pour permettre aux collègues d'autres sites de participer à la réunion.

Ce sera aussi, bien évidemment, l'occasion de revenir sur le combat pour le retrait total du projet de réforme des retraites à la veille de la journée de grève et de manifestations appelée par l'ensemble des confédérations syndicales.

La manifestation du 31 janvier partira à 14h de la Place d'Italie pour se rendre à Invalides en passant par Denfert-Rochereau. Rdv sous le ballon FO 75.

www.snpmen-fo.fr